

La demande exprimée lors du premier entretien d'accueil :

Le projet exprimé :

<p>Caractériser les impératifs de la personne</p> <p>La trajectoire professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Stable (longue période régulière de travail avant la perte d'emploi) <input type="checkbox"/> Instable (période régulière de travail (contrats temporaires > périodes d'arrêt ou de chômage) <input type="checkbox"/> Précaire (contrats temporaires < périodes d'arrêt ou de chômage) 	<p>Caractériser les <u>fragilités</u> ou les <u>atouts</u> dans le rapport à l'emploi de la personne</p> <p>A F</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Projet professionnel : <input type="checkbox"/> Formation : <input type="checkbox"/> Expérience : <input type="checkbox"/> Qualification : <input type="checkbox"/> Réseau social : <input type="checkbox"/> Durée de chômage : <input type="checkbox"/> Situation administrative : <input type="checkbox"/> Mobilité : <input type="checkbox"/> Disponibilité : <input type="checkbox"/> Ressources financières : <input type="checkbox"/> Santé : <input type="checkbox"/> Logement : <input type="checkbox"/> Famille : <input type="checkbox"/> Autres :
<p>Caractériser les qualifications de la personne Principales compétences techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <p>Les compétences sociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Contacts et relations hiérarchiques <input type="checkbox"/> Contacts et relations non hiérarchiques <input type="checkbox"/> Intégration des codes et des normes <input type="checkbox"/> Respect des horaires <input type="checkbox"/> Assiduité <input type="checkbox"/> Rythme de travail <input type="checkbox"/> Respect des consignes d'hygiène et de sécurité <input type="checkbox"/> Prise de responsabilité 	<p>Caractériser le degré d'autonomie de la personne</p> <p>Capacité de décider seule d'une action dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La recherche d'un emploi <input type="checkbox"/> L'accès direct à l'emploi <input type="checkbox"/> La réalisation d'une tâche professionnelle <input type="checkbox"/> La résolution des fragilités ou des contraintes à l'emploi <p>Capacité à agir seule dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> La recherche d'un emploi <input type="checkbox"/> L'accès direct à l'emploi <input type="checkbox"/> La réalisation d'une tâche professionnelle <input type="checkbox"/> La résolution des fragilités ou des contraintes à l'emploi <p>Besoin d'un contrôle dans la réalisation de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Permanent <input type="checkbox"/> Quotidien <input type="checkbox"/> Fréquent (1 ou 2 X semaine) <input type="checkbox"/> En fin de réalisation (objectif ou tâche)

Trois catégorisations de la trajectoire socioprofessionnelle sont proposées :

1 – Une **trajectoire socioprofessionnelle stable** pour les personnes qui ont été dans les 5 dernières années **en CDI ou en CDD longs renouvelés** et dont l'entrée au chômage se fait principalement par un licenciement.

2 – une **trajectoire socioprofessionnelle instable** pour les personnes qui ont été dans les 5 dernières années **en succession de contrats temporaires (CDD et intérim)** avec des **temps de chômage inférieurs** aux temps de travail.

3 – une **trajectoire socioprofessionnelle précaire** pour les personnes qui ont été dans les 5 dernières années **en succession de contrats d'insertion et /ou en contrats temporaires (CDD ou intérim)** avec des **temps de chômage supérieur** aux temps de travail. **La référence prise en compte est les cinq dernières années pour éviter l'effet pervers lié à une longue durée et prendre en compte la situation actuelle.**

Classification inspirée d'une étude de l'INSEE - INSEE, enquête emploi, mars 2001 et ANPE-DARES, premières informations et premières synthèses, mai 2001 Margaret MARUANI, les mécomptes du chômage, Paris, Bayard, 2002, p 84